

## MAIRIE de VILLEGLY

### COMPTE RENDU SOMMAIRE de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du lundi 26 novembre 2018

Le Conseil municipal s'est réuni le lundi 26 novembre 2018 à 18h30, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain MARTY, Maire.

Présents : MM. et Mmes MARTY – BENOIT - BRAULIO – POUSSE – MAURY – PASTOR – SANCHEZ – BROUSSE – LEVEJAC.

Absents : MM. GREFFIER – MARCAILLOU – AZEMA – FOURES – SABATA.

Le compte rendu de la précédente séance du Conseil Municipal ne faisant l'objet d'aucune observation, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour fut le suivant :

#### - SUBVENTION REGION CAMPING.

M. le maire propose à ses collègues, afin de compléter l'offre commerciale du camping, d'installer 10 mobil homes.

Le devis établi par la société « O'HARA » s'élève à 182 300 € H.T.

Afin de financer cette opération, il propose de solliciter la Région Occitanie pour une aide financière.

Accord unanime du conseil municipal.

#### - SUBVENTION DEGATS INTEMPERIES OCTOBRE 2018.

M. le maire informe ses collègues que suite aux intempéries du 15 octobre 2018, une estimation des dégâts a été établie.

Elle porte sur :

- Voirie communale ⇨ 91 114.20 €
- Espace public parcours de santé boulodrome ⇨ 29 845.00 €
- Reconstruction d'ouvrage ⇨ 52 622.00 €

pour un montant total de reconstruction de 173 581.20 €.

Il propose de solliciter la commission d'attribution d'aides Etat Région Département, en vue de la prise en charge financière de ces travaux.

Accord unanime du conseil municipal.

#### - SUBVENTION DEGATS D.F.C.I.

M. le maire informe ses collègues que suite aux intempéries du 15 octobre 2018, les pistes D.F.C.I. qui desservent le massif communal ont subi des dégradations.

Les estimations établies par l'O.N.F. font état d'un montant pour leur reconstruction de 43 708.25 € H.T.

Il propose de solliciter la commission d'aide Etat Région Département mise en place pour solliciter un aide financière.

Accord unanime du conseil municipal.

#### - SUBVENTION REGION EGLISE.

M. le maire informe ses collègues que dans le cadre de sa politique de conservation du patrimoine, il y a lieu de restaurer l'église par une tranche de travaux de remise en état des peintures qui s'élève à 54 863.88 € H.T. soit 65 836.96 € T.T.C.

M. le maire propose de solliciter le Conseil Régional Occitanie pour une subvention.

Accord unanime du conseil municipal.

Cette délibération annule et remplace celle du 05 novembre 2018.

- **ACQUISITION TERRAINS « LA VERDURE ».**

M. le maire informe ses collègues que la commune est saisie par Mmes DE BODINAT Isabelle et LE GALL Véronique qui proposent la vente de leurs parcelles situées au lieu-dit « La Verdure ».

L'ensemble des terrains a une superficie de 121 022 m<sup>2</sup>.

Après négociation sur une base de 0.15 € le m<sup>2</sup>, le montant de l'acquisition s'élève à 18 153.30 €.

Les propriétaires ont donné leur accord pour l'approbation de la promesse de vente.

Accord unanime du conseil municipal qui mandate le maire pour la signature de l'acte à venir.

- **PROJET JARDINS OUVRIERS.**

Suite aux intempéries, de nombreux jardins ouvriers ont été détruits.

M. le maire fait part à ces collègues de la réflexion qu'il a menée sur la possible création de jardins ouvriers sur un terrain communal proche de La Clamoux, à la Prade Basse, moins impactée par les inondations.

Ce terrain pourrait être aménagé en vue de proposer des parcelles à des résidents qui le souhaitent.

Le conseil municipal, à l'unanimité, est favorable à une réflexion, en vue de la possible création de jardins ouvriers au lieu-dit La Prade Basse.

- **QUESTIONS DIVERSES.**

M. le maire demande à ses collègues de traiter deux questions non prévues à l'ordre du jour mais considérées comme urgentes compte tenu des délais réglementaires.

Elles concernent la prise de poste de Sylvie ROBIN au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

o Tableau des effectifs.

La prise de poste de Mme Sylvie ROBIN nécessite une modification du tableau des effectifs. Le poste d'attaché territorial principal est supprimé et remplacé par un poste de rédacteur principal 2<sup>ème</sup> classe.

o Régime indiemnitaire I.H.T.S.

Afin de maintenir le même taux indemnitaire de Mme Sylvie ROBIN dans l'attente de la mise en place du RIFSEEP, M. le maire propose l'institution du régime indemnitaire I.H.T.S.

Accord unanime du conseil municipal.

- **COMPTE RENDU ADJOINTS.**

o M. BENOIT demande à ses collègues de se prononcer sur une demande de subvention pour le Monument aux Morts auprès de l'ONAC et du Souvenir Français. Accord unanime du conseil municipal.

Il informe l'assemblée de l'installation des décorations de Noël semaine 49.

o Mme BRAULIO donne les conditions sur l'installation provisoire du dentiste David MICOULEAU, au centre médical.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée vers 19 H 30.

Le Maire,



  
Alain MARTY